

Mention d'information ("Informations précontractuelles")

Conformément aux exigences de transparence en vertu de l'article 3.2 de l'EU Data Act¹, ce document décrit comment le Produit Connecté génère des données relatives au produit, comment elles sont collectées, comment vous pouvez y accéder en tant qu'utilisateur et comment elles sont utilisées par Renault Trucks SAS. Notez qu'en fonction des personnalisations spécifiques, des modules complémentaires (« *add-ons* ») sélectionnés, des progrès techniques et des services supplémentaires acquis, les types, fréquences et quantités de données collectées et traitées peuvent varier. Ces informations précontractuelles et l'Accord de Gestion des Données (ou « *Data Management Agreement* » ou "DMA") se trouvent à l'adresse suivante : <https://www.renault-trucks.com/fr/data-act>. Lorsque les informations changent pendant la durée de vie du Produit Connecté, y compris toute modification de la finalité d'utilisation des données par rapport à la finalité initialement spécifiée, ces informations seront mises à jour au(x) adresse(s) mentionnée(s) précédemment.

Produit Connecté Renault Trucks

Le Produit Connecté est capable de :

- générer des données en continu et en temps réel ;
- stocker des données sur l'appareil ou sur un serveur distant.

L'accessibilité des données est décrite ci-dessous.

Accord de gestion des données (*Data Management Agreement* ou « *DMA* ») :

Dans le cadre de la relation entre Renault Trucks et un acheteur ou un preneur à bail du Produit Connecté, ce dernier reconnaît que l'Accord de Gestion de Données (appelé DMA), accessible sur le site web suivant : www.renault-trucks.fr/dma, fait partie intégrante du dispositif contractuel avec Renault Trucks et, à ce titre, s'engage à le signer. A défaut de cette signature, l'acheteur/preneur à bail seront réputés avoir conclu un DMA à la survenance du premier des deux événements suivants (i) l'utilisation du Produit Connecté et (ii) la conclusion d'un accord de vente, de crédit-bail, de location ou d'un autre accord pertinent pour le Produit Connecté. Si le Produit Connecté est (re)vendu, loué ou pris en leasing, chaque vendeur ou bailleur doit se conformer à "l'obligation de transparence" décrite à l'article 3 de l'EU Data Act. Cela exige que le vendeur ou le bailleur fournisse ces informations précontractuelles pour que le futur utilisateur puisse exercer ses droits d'accès aux données en vertu de l'EU Data Act et qu'il reçoive le DMA standard de Renault Trucks.

Données concernées :

Le champ d'application des obligations de partage en vertu de l'EU Data Act concerne les données " brutes " ou " pré-traitées " (les données brutes sont des points de données non traités et générés automatiquement, tandis que les données pré-traitées sont modifiées pour être compréhensibles et utilisables pour une analyse plus approfondie). Le fabricant du Produit Connecté et/ou le détenteur des données pourrait également choisir de partager volontairement des données déduites ou dérivées (données affinées du fait d'être le résultat d'un traitement allant au-delà du prétraitement). Ce partage volontaire ne modifie pas la qualification des données par le fabricant ou le détenteur de données comme étant déduites ou dérivées, et le statut du partage est à la discrétion respective du fabricant et du détenteur de données. Les données classées comme des secrets d'affaires ou des données liées à la sécurité peuvent être soumises à des mesures supplémentaires de non-divulcation et de sauvegarde qui doivent être respectées.

Données directement accessibles à l'utilisateur

Le Produit Connecté peut, sous réserve des conditions et prérequis indiqués, être capable de générer les données produites suivantes qui sont directement accessibles à l'utilisateur :

Type de données	Format et volume estimé	Fréquence	Conditions d'utilisation et qualité du service
API d'informations directes sur le véhicule via Bluetooth Basse Consommation (« API DVI via BLE »)	Les données sont documentées au format JSON (JavaScript Object Notation) RFC 8259.	Les mises à jour et la disponibilité des données varient selon les différents signaux. La plupart	Les poids lourds dont le châssis a été fabriqué après le 12 septembre 2026 sont équipés de l'API DVI over BLE.

¹ Règlement (UE) 2023/2854 du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2023 concernant des règles harmonisées portant sur l'équité de l'accès aux données et de l'utilisation des données("EU Data Act").

Exemples de points de données dans l'API : Données générales : - Position de la pédale d'accélérateur - Vitesse et distance du véhicule Données moteur : - Régime moteur - Température du liquide de refroidissement du moteur - Niveau et température d'huile moteur - Régime moteur - Pression de suralimentation du turbo Alimentation électrique, instruments, système d'alerte et d'information : - Limites du seuil de recharge - Niveau de charge batterie du système - Durée de fonctionnement du moteur électrique Puissance du groupe motopropulseur : - Rapport engagé - Distance et durée sur le dernier rapport BV Frein : - Position de la pédale de frein - Frein de stationnement activé - Pression d'air du circuit du frein de service	Le format de transmission est au format CBOR (Concise Binary Object Representation) RFC 8949. Taille du paquet de données : BLE prend en charge par défaut 23 octets. Cependant, l'appareil peut négocier une transmission plus importante pouvant aller jusqu'à 521 octets.	des points de données sont mis à jour au moins une fois par minute.	L'API Direct Vehicle Information via Bluetooth Basse Consommation (BLE) est une interface d'accès aux données embarquées. Elle utilise la fonctionnalité Bluetooth du véhicule pour permettre à l'utilisateur (à l'aide d'un appareil choisi par celui-ci) de se connecter directement au véhicule et de lire les données localement. L'authentification est gérée via Renault Trucks Customer Portal. Veuillez consulter la description de l'API DVI sur le portail des développeurs Renault Trucks : https://developer.renault-trucks.com/ En cas de retard dans le déploiement de l'API DVI, votre produit sera mis à jour à distance dès qu'il sera prêt.
---	--	--	--

Roue, direction : Angle de braquage du volant Pression des pneus du camion et des remorques Carrosserie, intérieur de la cabine : Température ambiante extérieure État du fonctionnement de la climatisation cabine Activation du ralentisseur, durée et compteur Pour obtenir les dernières informations, consultez la description de l'API DVI sur le portail des développeurs Renault Trucks : https://developer.renault-trucks.com/			
Données du système de gestion de flotte (voir la norme FMS pour plus de détails). Toutes les données FMS pour la version spécifiée, brutes/pré-traitées et déduites/dérivées, sont disponibles dans la passerelle FMS embarquée.	Les données sont basées sur la norme FMS et sont accessibles conformément à cette norme. Le volume dépend de la fréquence de lecture appliquée.	La plupart des valeurs de la norme FMS sont émises de manière cyclique à des fréquences courtes (par exemple, 20 ms, 100 ms, 1000 ms), c'est-à-dire qu'il s'agit de lectures instantanées fournissant la valeur au moment de la lecture. Les valeurs cumulées telles que « la consommation totale de carburant » sont continuellement mises à jour et stockées pendant toute la durée de vie du véhicule.	Poids lourds - L'accès aux données FMS est soumis à l'achat du kit de préparation/de la passerelle FMS dans le cadre de la configuration du véhicule. Les camions gammes intermédiaires - dont le châssis est fabriqué après le 12 septembre 2026 - seront équipés par défaut de la passerelle FMS. Version standard du FMS : voir les informations supplémentaires dans la fiche d'information applicable sur la passerelle FMS.

Données du chronotachygraphe conformément au règlement (UE) n° 165/2014 du Parlement européen et du Conseil du 4 février 2014 sur les chronotachygraphes dans le transport routier. Les données brutes/pré-traitées et déduites/dérivées sont disponibles dans le chronotachygraphe.	Conformément à la réglementation sur les chronotachygraphes.	Conformément au règlement sur les chronotachygraphes.	L'accès aux données du chronotachygraphe est soumis à la condition que vous, en tant qu'utilisateur, ayez acheté le chronotachygraphe dans le cadre de la configuration du véhicule : Les données peuvent être téléchargées à l'aide de la carte d'entreprise ou en accédant aux données via l'interface ITS. Réglementation relative aux chronotachygraphes : https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2014/165/oj/eng
---	--	---	---

Données indirectement accessibles (données facilement accessibles en vertu des articles 4.1 et 5.1 de l'EU Data Act)

Les demandes d'accès aux données, pour vous en tant que destinataires tiers, peuvent être effectuées en consultant le site <https://www.renault-trucks.com/fr/data-act> pour obtenir des informations et des détails supplémentaires.

En tant qu'utilisateur, vous pouvez accéder aux données via le questionnaire d'API du portail client Renault Trucks ou en envoyant une demande à Support.Adm.data-act.request@renault-trucks.com pour des cas spécifiques (consultez la procédure décrite sur la page web de la loi sur les données).

Les données relatives au produit peuvent devenir des données facilement accessibles dans deux situations :

- 1. Collecte de Données par Renault Trucks pour les Finalités poursuivies par Renault Trucks (voir tableau ci-dessous).** Cette collecte est spécifiquement conçue pour les Finalités poursuivies par Renault Trucks ². L'étendue de la Collecte de Données pour les Finalités poursuivies par Renault Trucks est déterminée par Renault Trucks et l'étendue de la collecte de données (quel Produit Connecté et quelles données), le volume, la fréquence et la collecte varieront au fil du temps et différeront selon les Produits Connectés spécifiques.
- 2. Collecte de Données pour les Services Supplémentaires.** Si l'utilisateur a acheté des services numériques supplémentaires auprès de Renault Trucks, Renault Trucks peut collecter des données supplémentaires, appelées Collecte de Données pour les Services Supplémentaires, dans le cadre de l'utilisation de ces services. Les spécifications de chaque service fourniront des informations détaillées concernant les types de données qui seront collectées et les procédures permettant à l'utilisateur de demander l'accès à ces données. Veuillez consulter le site votre site local Renault Trucks sur les services

² Finalités poursuivies par Renault Trucks : (i) les travaux de recherche et de développement en vue d'améliorer les Produits et/ou Services et de concevoir de nouveaux Produits et/ou Services, (ii) la résolution des problèmes de qualité, (iii) le suivi de l'accidentologie (iv) la gestion des garanties, des contrats et du suivi de la conformité réglementaire (par exemple du point de vue de la responsabilité du fait des produits), (v) le marketing des Produits et/ou Services, (vi) la maintenance proactive, (vii) le suivi et le diagnostic des batteries, (viii) l'actualisation des Systèmes d'information et des logiciels connexes (y compris au moyen de mises à jour à distance), (ix) le développement, l'entraînement et la surveillance de systèmes d'intelligence artificielle et de modèles de *machine learning* pour les Finalités de Renault Trucks, qui incluent, sans s'y limiter, les algorithmes de type grand modèles de langage (« *large language models* »), les algorithmes d'analyse prédictive ou les algorithmes permettant la conduite autonome, et (x) toute finalité supplémentaire précisée dans les Avis de confidentialité applicables et/ou, le cas échéant, dans les Descriptions de service pertinentes.

disponibles.

Collecte de Données par Renault Trucks pour les Finalités poursuivies par Renault Trucks - Notez que les données relatives au produit ci-dessous sont des exemples et peuvent ne pas être collectées à partir de votre produit spécifique. Les données disponibles pour un véhicule spécifique peuvent être fournies dans le cadre d'une demande d'accès aux données.

Format et volume estimé

Format : Les données étant collectées pour les Finalités poursuivies par Renault Trucks, il s'agit normalement de données cumulées ou groupées plutôt que de données instantanées prises à un moment donné. Les données mises à disposition sont généralement structurées au format JSON pour faciliter la lisibilité et l'interopérabilité.

Volume : Il varie au fil du temps et en fonction du produit. En fonction du type d'éléments de données, la taille des éléments de données peut varier de quelques octets pour des éléments de données simples à plusieurs mégaoctets pour des éléments de données complexes.

Fréquence de collecte : La fréquence de collecte des données dépend du produit spécifique - elle est généralement hebdomadaire, mais peut varier d'une heure à une semaine, et même jusqu'à un mois. Des exceptions peuvent s'appliquer.

Accès et conservation

Les données sont accessibles via l'API dans un délai de deux semaines après qu'une première demande de partage de données ait été effectuée pour un véhicule spécifique. Le traitement des données collectées étant effectué toutes les 24 heures, l'API contiendra des données mises à jour avec le même intervalle.

Les données relatives à la période précédant la clôture de la demande de partage de données peuvent faire l'objet d'une demande manuelle ponctuelle (ne couvrant pas la période précédant le moment où vous êtes devenu l'utilisateur du Produit Connecté).

Les données générées relatives au Véhicule/Produit/Conducteur et connecté à un certain Véhicule/Produit peut être traité pendant toute la durée de vie prévue du type de Véhicule/Produit, qui peut aller jusqu'à 25 ans (par exemple, pour des projets de recherche et développement ou pour s'assurer que Renault Trucks peut gérer les réclamations liées à la responsabilité du produit).

Type de données pour les véhicules gammes lourdes et intermédiaires

Données sur les performances du véhicule/produit - performances techniques et état du véhicule ou des composants du produit, tels que l'utilisation de la batterie, les données du moteur, la consommation d'énergie.

Moteur,

- Régime moteur
- Pression d'huile moteur
- Température de l'huile moteur
- Modes de fonctionnement du moteur

Alimentation électrique, instruments, système d'avertissement et d'information,

- Énergie chargée
- Température du moteur électrique et niveau du liquide de refroidissement
- État de la tension de la batterie de traction

Transmission de puissance,

- Modes de la boîte de vitesses
- Température de l'huile de la boîte de vitesses
- Compteur de changement de vitesse
- Mode Top Gear, distance

Frein,

- Utilisation de la pédale de frein, compteur et distance
- Pourcentage de garniture de frein

Roue, direction,

- Angle du volant
- Pression des pneus

Carrosserie, intérieur de la cabine,

- Température ambiante
- Position de la commande du ralentisseur

Types de données disponibles pour les véhicules utilitaires légers :

- Alertes au tableau de bord : airbag, pression d'huile moteur...
- Informations sur les roues : pression, état
- Kilométrage total
- Niveau de carburant